

INSTRUCTIONS DE COURSE

Régate et Raid des 3P

27 et 28 Juin 2026 - Paimboeuf

CNEP Paimboeuf - Grade 5

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est la porte du hangar à Fireball.
- 3.2 Le PC course est situé à Paimboeuf.
Contact : 06 72 62 13 70 / CNEPAIMBOEUF@YAHOO.FR

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur un bateau, en haut de la cale de mise à l'eau.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

Dates des courses : 27/06/2026 et 28/06/2026

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

- le 27/06/2026 : 14h

- le 28/06/2026 : 11h

Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore une minute au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon Fireball.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en Annexe « ZONES DE COURSE ».

9. LES PARCOURS

Les parcours sont décrits en Annexe « PARCOURS » en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

10. MARQUES

Départ	Parcours	Dégagement	Changement	Arrivée
<i>définie au briefing</i>	<i>définie au briefing</i>	<i>définie au briefing</i>	<i>définie au briefing</i>	<i>définie au briefing</i>

Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours et arborant le pavillon M, est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe « ZONES DE COURSE ».

12. LE DÉPART

12.1 La ligne de départ sera entre *le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord* et *le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*.

12.2 Pour les parcours construits: un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

Pour le raid: un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction.

12.3 Tout bateau ne franchissant pas la ligne sera disqualifié.

12.4 Pour le raid : tout bateau anticipant le départ dans les cinq secondes et ne venant pas recouper la ligne, devra faire deux tours de pénalités à la demande d'un bateau de sécurité.

12.5 Pour le raid : tout bateau anticipant le départ de plus de cinq secondes sera dans l'obligation d'effectuer un nombre de tours de pénalités (supérieur à 2) déterminé par le comité et transmis par un bateau de sécurité.

12.6 Toute autre faute pendant la procédure de départ fera l'objet d'un tour de pénalité.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

14. RÉDUCTION DE PARCOURS

Pour le Raid (dimanche 28/06/2026), le comité se réserve le droit de raccourcir le parcours: pour le signaler, un bateau de sécurité arborant le pavillon "réduction de parcours" mouillera une bouée JAUNE entre le Pont et le premier concurrent. Cette bouée sera à laisser à Bâbord et remplacera la balise de chenal VERTE N° 23, dernière avant le Pont, initialement prévue.

15. L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée pour les parcours construits.

La ligne d'arrivée pour le Raid (28/06/2026) sera entre un mât arborant un pavillon bleu à terre et le côté parcours de la marque d'arrivée.

16. SYSTÈME DE PÉNALITÉS

- 16.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 16.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 16.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 16.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
- 16.2.3 Pénalités au départ du Raid (28/06/2026) : si un bateau anticipe le départ et n'exécute pas les pénalités décrites aux articles : Départ 12.4 et 12.5 , le bateau sera disqualifié.

17. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 17.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (sauf pour le raid)
FIREBALL	30 minutes	45 minutes

- 17.2 Les bateaux ne finissant pas **15 minutes** (pour les parcours construits) ou **120 minutes** (pour le raid) après le premier bateau ayant effectué le parcours et ayant fini, seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 17.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

18. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 18.1 Le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 18.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'entrée du club.
- 18.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans la cuisine du club de voile. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 18.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

19 CLASSEMENT

- 19.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 19.2 Classement général sur les parcours construits (hors Raid) :
- Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
 - Quand quatre courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

20. REGLES DE SECURITE

- 20.1 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 20.2 Navigation dans le chenal: nécessité absolue de respecter les règles de priorité en usage à l'approche et dans le chenal.

21. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENT

- 21.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 21.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

22. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

- 22.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 22.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les débris doivent rester à bord des embarcations jusqu'à leur retour à terre.

25. EMBACEMENTS

Les bateaux doivent être maintenus à l'intérieur de l'enceinte du club de voile.

26. PRIX

Des prix seront distribués.

27. ARBITRES DÉSIGNÉS :

Président du comité de course : *Maurice Coquerel*

Président du jury : *Maurice Coquerel*

ANNEXE « ZONE DE COURSE »

ANNEXE « PARCOURS »

Parcours Banane

Parcours :

Départ – 1 – 2 – 1 – Arrivée

1 & 2 : à contourner en laissant la bouée à bâbord

Départ : entre 2 et comité à laisser à tribord

Arrivée : entre 2 et comité à laisser à bâbord

